

**PV du conseil d'UFR du mardi 24 mars à 09h00**  
**Salle du conseil Maathai**

Étaient présents :

**Collège A**

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : M. FAIVRE, M. DEMARQUOY (arrivée à 10h00), M. JEGO, Mme LEBORGNE-CASTEL (procuration à Mr JEGO à partir de 10h00), M. PELLENARD, M. POINSSOT, Mme PUCÉAT (procuration à Mme BESSON-BARD à partir de 10h50), Mme RIEU-GUIGON, Mme VENNIN (procuration à Mr POINSSOT)
- *Excusée* : Mme LELOUP-AMIOT

**Collège B**

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : Mme AIRES (départ à 11h00), M. ALVES, M. AMIOTTE-SUCHET (procuration à M. COLLIN), M. BELLENGER, Mme BESSON-BARD, M. COLLIN, M. COLLINS (procuration à Mme ROSNOBLET), Mme KHIMOUN, M. RIALLAND (procuration à M. ALVES à partir de 10h15), Mme ROSNOBLET

**Collège des personnels BIATSS**

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : M. CARÊME, Mme CHLEMAIRE (départ à 12h10), Mme GAETAN, M. ROLLIN, Mme STEIMETZ

**Collège des usagers**

- *Présent(e)s* : Titulaires : M. GRENIER, Mme PHILIPPOT (procuration à M. GRENIER), M. SEGUIN, Mme COLFORT (procuration à M. SEGUIN)  
Suppléants : Mme GODART (départ à 13h00), M. LAFENETRE (départ à 13h00), Mme LUGAND
- *Excusé* : M. PAUCHARD (titulaire)
- *Absent(e)s* : Titulaires : Mme CHOUDJAYE, M. TREPON  
Suppléants : M. CARNEIRO, Mme BBAYA, M. CLERICE, Mme FOURRIER.

**Personnalités extérieures**

- *Présent(e)s* : Titulaires : M. BERTRAND (procuration à M. PELLENARD), Mme BOISSON, Mme MACÉ, M. BERGER (procuration à M. FAIVRE) M. NAULIN (jusqu'à 11h20), Mme LECHIEN-CHALONS (jusqu'à 11h20), M. MONNOT (procuration à Mme KHIMOUN), Mme CHAMPROY (procuration à Mme PUCÉAT jusqu'à 10h50 puis à M. DEMARQUOY)
- *Excusée* : Mme GASNE (suppléante)

**Membres consultatifs**

- *Présent(e)* : Mme CLERGET, Responsable Administrative, Mme NICOLAS, responsable du département licence (arrivée à 10h00)
- *Absent* : M. BATT, responsable du département LAS

**Membres invités**

- *Présent(e)s* : Mme CASAS Responsable de l'Antenne Financière, Mme TOUSSAINT Responsable du service scolarité, Mme BANUS, Secrétaire de direction

## 1) Présentation de Mme Audrey Boisson, IA-IPR au rectorat de Dijon et tour de table

### 2) Approbation du PV du conseil du 05 février 2026

Après modification sollicitée par M. Grenier, le PV est approuvé par

33 pour, 4 abstentions

### 3) Informations du Directeur d'UFR

#### 3.1. Réunion conseil du numérique UBE 26 Février 2026

- Compte rendu du comité de pilotage du numérique du 26/02/2026 par Mme Clerget

\*2<sup>ème</sup> phase de construction du DATA CENTER (1.3 M€). Réutilisation de la chaleur qui génère beaucoup d'économies d'énergie. Stratégique d'avoir un DATACENTER labellisé, reconnu au plan national. En lien avec UMLP. Coût 5.4 M€ financés à 50% par l'UBE. Doublement de la surface, 42 baies en plus des 36 existantes, ce qui quadruple la puissance disponible. 80% consommés pour la recherche. Fin :31.07.2026

\* IA : projet CAIRE, 28000 personnes à former ; groupe de travail en cours de constitution

\* Retraite de la directrice de la DNUM le 01.04.2026

\* Un chargé de sécurité nommé le 01.12.2025 (M. Jaffal) : PRA à préparer, fiches rôles, listes de diffusion cyber-crise

\* Incidents de sécurité : 850 comptes hackés en 2025, principalement d'étudiants ; éviter les PJ dans les mails

\* Mots de passe : à changer 1 fois par an. 8% des personnels (495) ne l'ont pas changé et 2.68% des étudiants (891)

\* En cours : interdiction du stockage de mots de passe sur le navigateur et des clés USB

\* Chaîne Canal-UBE : héberge, valorise et partage les ressources

\* Téléphonie : réunion DNUM et pôle patrimoine fin février. Etude sur le remplacement des fixes par des portables car coût très élevé mais certains seront conservés (loge, espaces d'attente sécurisés,)

\* Coût matériel informatique : +15% chez DELL. Réfléchir à l'installation de clients légers, ce qui implique une évolution du serveur. La DNUM peut en céder, l'UFR devant payer la licence (80 € par poste et par an).

Le directeur d'UFR souligne que la suppression des clés USB entraînera des difficultés en rendant inutilisables des systèmes de monitoring ou/et d'enregistrement sur le terrain.

M. COLLIN demande si les personnels seront dotés d'un téléphone portable professionnel.

M.ROLLIN estime qu'avec les interdictions mentionnées, il ne sera plus possible de travailler.

M.PELLENARD mentionne que les laboratoires s'offusquent de payer aussi cher de téléphone.

Mme CLERGET répond qu'elle est intervenue à plusieurs reprises auprès du pôle patrimoine afin de faire supprimer des lignes fixes, ce qui a fini par être fait.

Mme CASAS précise que les factures courent du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre et que nous payons l'année suivante. La suppression des lignes a été effectuée cette année, l'impact aurait dû être sur la facture 2027, mais le pôle patrimoine a réduit la facture dès cette année. Cela va réduire le coût de moitié environ.

#### 3.2. Charge globale d'enseignement

En 2024-2025, nous avons rendu des heures, donc la notification 2025/2026 a été réduite à 26 008h. Nous enregistrons aujourd'hui un dépassement au vu du réalisé, de l'ordre de 600 h. Nous avons demandé 27 100h lors du précédent DOM.

Les motifs de ce dépassement : depuis 4 ans, la dotation nous est diminuée et bien que nous ayons réduit la quantité de TP au 1<sup>er</sup> semestre de la licence, cela n'a pas réduit les heures en raison de l'augmentation des effectifs, environ 100 étudiants en plus au 1<sup>er</sup> semestre.

Ces heures pourront être financées via les heures gratuites, le reversement de l'institut agro au titre de CYPI et la contribution des masters sur ressources propres (formation continue).

Mme PUCEAT souhaiterait que soit communiquée la consommation des dernières années.  
M. RIALLAND précise que, par rapport aux projections sur la nouvelle offre, le coût est un peu moins élevé.  
M. COLLIN mentionne que 100 étudiants en plus, c'est environ 400/500h en plus.

Mme CASAS énonce le montant des notifications et des consommations sur les dernières années :

2024-2025 :	26 556 heures	consommation :	25 757 heures
2023-2024 :	28 056 heures	consommation :	26 522 heures
2022-2023 :	30 051 heures	consommation :	26 874 heures

M. ALVES pense que ce qu'il faudrait calculer, c'est le nombre d'heures par étudiant.

M. FAIVRE souligne que la réalisation des maquettes n'est pas intégrale en raison de l'insuffisance d'EC sur certaines disciplines et de la difficulté à trouver des vacataires.

Mme RIEU pense que la baisse de consommation l'année dernière s'explique par la transition entre deux maquettes. La consommation est équivalente à celle d'il y a deux ans, c'est assez constant.

M. RIALLAND mentionne qu'il y a une baisse importante en L3.

M. PELLENARD souhaite savoir si la hausse est liée à l'augmentation d'effectifs ou à la nouvelle offre de formation. Il n'y a pas plus de groupes TP.

Le directeur d'UFR répond que les choses sont plus complexes que cela car il y a aussi une hausse en master. Le choix a été fait de réaliser des économies sur le S1 pour diversifier les semestres suivants et, à l'heure actuelle, la charge est inférieure à celle utilisée comme référence lors de la construction de l'offre.

M. RIALLAND rappelle que le dépassement n'est pas lié uniquement à la licence mais aussi aux masters

Le directeur d'UFR confirme que les masters représentent 2/3 de l'augmentation, la L3 sera en augmentation l'année prochaine. Un tableau récapitulatif de la dotation ces dernières années est projeté.

Pour Mme PUCEAT, il serait intéressant d'avoir également les données pluriannuelles sur la consommation et les effectifs étudiants.

M. ROLLIN demande si ce qui est finançable par l'UFR comprend les heures de l'AD.

#### 4) Questions statutaires

##### - Election à bulletins secrets des membres des commissions (derniers sièges vacants)

###### • Commission de la recherche

- 1 représentant des doctorants :
  - Candidature de Laura ABRAHAM : élue 36 voix, 1 nul, 1 blanc

###### • Commission des personnels

- 1 enseignant-chercheur :

M. ROLLIN déclare ne pas prendre part au vote car il conteste la légalité des travaux de la commission en matière d'avancement des personnels, ainsi que sa composition sur ce point (représentants BIATSS non élus directement par leurs pairs et EC).

Mme PUCEAT demande si l'UFR a obtenu des précisions des services centraux sur cette question.

Mme CLERGET fait état de la réponse obtenue de la responsable du service BIATSS : la loi ne prévoit plus de consultation des représentants du personnel BIATSS pour l'avancement. Néanmoins, l'UBE a fait le choix de maintenir des groupes de travail paritaires, l'examen collégial des dossiers étant apparu positif. A l'inverse, d'autres universités appliquent strictement la réglementation et c'est la direction de l'établissement qui décide seule des promotions. Par ailleurs, le processus de classement des dossiers est variable selon les composantes : dans certaines, c'est le directeur voire le RA qui établit le classement, dans d'autres une instance collégiale composée des chefs de départements et directeurs de laboratoires. Mme CLERGET note donc que la consultation de représentants des personnels, bien que non prévue par la réglementation, existe à l'université également.

- Candidature de François HERMETET : élu 30 voix, 7 blancs, 1 ne prend pas part au vote

- **Commission des relations internationales**

- 1 enseignant ou enseignant-chercheur et personnel assimilé statutaire :
  - Candidature de Stéphanie WEIDMANN-DESROCHE : 19 voix, élue
  - Candidature de Mathieu GAYRAL : 15 voix non élu
  - Candidature de François HERMETET : 1 voix, non élu et 3 blancs
- 2 étudiants :
  - Candidature de Rayan BENAMARA : 37 voix, élu
  - Candidature de Riyan NOUACHE : 36 voix, élu et 1 blanc

- **Commission des locaux**

- 1 représentants BIATSS/ITA :
  - Candidature de Arnaud MOUNIER : 36 voix, élu, et 2 blancs

- **Election des membres du Bureau**

- 1 enseignant-chercheur du collège B :
  - Candidature de Jérôme BELLENGER : 37 voix, élu 1 blanc

## 5) Questions financières

### 5.1 Présentation des éléments en vue du Dialogue d'Objectifs et de Moyens avec la gouvernance de l'UBE (dotation de fonctionnement et dotation horaire)

#### 1) Dotation de fonctionnement

Points saillants : perspectives sur les recettes

FC maintenant déployée (passage de 3 parcours à une dizaine en quelques années) donc augmentation des ressources propres. Mais baisse attendue sur les entrées ressources propres du fait de la réforme sur l'alternance). Travail sur actions courtes peinant à se concrétiser. Remerciements aux RP qui ont des alternants pour leur contribution.

Disparition prélèvement 5 K€ sur dotation Agroécologie en lien avec DGG)

Rentrées CUFPA en baisse : total 2025 = 27 K€ vs total 2024 = 40K€

Points saillants : perspectives sur les dépenses

Coût sorties et camps de terrain (entretien des minibus)

Contrats sur dispositifs techniques des serres

Hausse du nombre d'étudiants LAS 2 et 3 (si tendance et dispositif maintenus)

Hausse nombre d'étudiants en L3

Parc optique (plan quinquennal 2024-28 : 172 K€ ; pour 2026 : 10 microscopes + 5 loupes pour 21 K€) co financés avec l'UBE

Vidéoprojecteurs (26 ont plus de 10 ans, 8 remplacés en 2025)

Renouvellement matériel informatique (~ 30 PC, ~ 30 tablettes)

Il a été demandé à J. Beuchot d'affiner les besoins : établissement d'un plan pluriannuel classé par ordre de priorité de renouvellement des vidéoprojecteurs et des PC. La question est posée du renouvellement ou pas des tablettes : 16 sont utilisées, la moitié à hauteur de 90 h/an et l'autre moitié pour 150 h.

M.PELLENARD attire l'attention sur les ordinateurs de la salle 212 à l'aile sud dont le démarrage est très long et la mise en réseau compliquée. Ce matériel n'est pas très haut de gamme et est très utilisé.

Mme CLERGET rappelle qu'une partie des ordinateurs de cette salle a été remplacée l'année dernière. Si les crédits le permettent, la poursuite de l'opération est envisagée cette année.

Le directeur d'UFR rappelle la récupération de matériel de santé car au bout de 3 ans il est considéré comme obsolète et remplacé dans cette composante. Il ajoute qu'il serait très utile qu'une personne qui a des compétences ou appétences en informatique et audiovisuel se porte volontaire pour aider à identifier les priorités et les besoins.

Isolation thermique du bâtiment : besoin récurrent.

Dotation fonctionnement demandée : 145 K€ + 9 K€ (+ 5 K€ vs 2025)

Mutualisation :	40.0 K€
Départements :	22.6 K€
Maintenance TP :	10.0 K€
Sorties pédagogiques :	10 K€
Entretien des minibus :	4.0 K€
Pilotage :	50.6 K€
Salaire :	2.8 K€

Dotation de fonctionnement : demande de 145000 € (hausse de 5000 € du fait de la perte du prélèvement sur le laboratoire Agroécologie) + 9000 € pour les heures de loge

**Unanimité (39 pour)**

## 2) Dotation horaire

Estimation haute à ce jour 28 200HTD

Notification horaire 2025/26 : 26008 heures (24 600 UBE + 1400 SVTE)

Réalisation 2025/26 : 26570 heures (1800 SVTE)

Changements à venir pour 2025/2026 : déploiement NOF pour S5 et S6 et hausse des effectifs de L3

Proposition de demande à soumettre pour 2026/27 ~ 28 200 heures, à affiner.

M.POINSSOT souhaite savoir s'il s'agit des heures financées par l'UBE seulement ou avec SVTE. Quelle est la contribution de l'UFR ? Si on est sur 26 500h à l'UBE, c'est à peu près comme les années précédentes.

Le directeur répond que les deux sont inclus, dont 1500/1800h par SVTE. Il mentionne que le vice-président délégué aux finances estime que l'UFR auto-finance assez peu. Les ressources propres servent à investir également car il n'existe plus d'APP région/ UBE hors numérique innovant. Notre offre pourra être ajustée un peu, en décidant par exemple de n'ouvrir les options qu'à partir de 10 inscrits ou/et en étudiant d'autres options de réduction.

M.PELLENARD propose la constitution d'un groupe de travail au sein de la commission de l'enseignement de l'UFR. S'il y a une incidence sur les groupes, il est important qu'un travail collégial soit fait.

Le directeur d'UFR répond qu'un travail sur l'évolution de la charge et des coûts est déjà bien entamé, ce qui n'est pas simple car les données ne sont pas forcément homogènes selon les sources. La solution de transformer une partie des heures en

travail à distance (donc non présentiel) est une manière de réduire la charge qui a peu de sens pédagogique dans la mesure où, pour bien mener un travail de ce genre, il faut de fait un investissement non négligeable des enseignants.

Pour M. POINSSOT, il est nécessaire d'évaluer l'impact de la nouvelle offre : amélioration du taux de réussite, qui devrait générer des économies d'échelle, si davantage d'étudiants obtiennent leur licence en 3 ans et non 4. Un étudiant qui redouble a un coût.

Le directeur d'UFR dit s'interroger sur les réelles attentes de la gouvernance qui estime les formations de l'UFR trop coûteuses.

Mme RIEU répond que c'est parce que l'on doit faire des économies à l'échelle de l'établissement.

M.ROLLIN constate que la dotation baisse et que de nombreuses universités sont en difficulté.

M.PELLENARD suggère un travail plus fin en évaluant l'impact de la réforme licence sur le taux de réussite.

Mme NICOLAS exprime une interrogation : quelles sont les chances pour les futurs diplômés de L3 d'être admis en master ?

Le directeur soumet au vote cette enveloppe à affiner.

**Unanimité (38 pour)**

## 5.2. Utilisation CUFPA non affectée

Une proposition d'utilisation de la part de CUFPA attribuée au titre des métiers en tension (21003 €) est présentée ci-dessous, à dépenser avant le 30 avril (concerne cette année la mention de Master STPE et la licence ST):

- Co-financement du renouvellement des microscopes et loupes, tranche 2026 : 10 734 €
- Remplacement du matériel audiovisuel des salles Watson et Crick : 2 écrans plats pour 2 977.8 € + 3 013.8 €
- Fin des achats approuvés de l'AAP équipement 2025 : 2 529 € (AGITATEUR INCUBATEUR pour la L1)
- Participation au financement de la vague en cours des commandes mutualisées pour l'enseignement : 1750 €

M.COLLIN regrette de ne pas avoir été averti puisqu'il est responsable de la mention de master concernée et du département ETEC. Il l'avait été l'année précédente.

Il est rappelé que le conseil d'UFR avait décidé l'année dernière de mutualiser cette somme et de soumettre les projets d'achat au conseil, dans une opération particulière. Cela permet de faire les dépenses très rapidement sur du matériel déjà identifié et laisse d'autres ressources disponibles pour couvrir des besoins moins urgents et des achats pour lesquels les délais pour l'obtention des devis, les commandes et le règlement seraient trop longs.

Mme KHIMOUN s'interroge sur le ciblage sur une mention.

M.PELLENARD ne voit pas de difficulté sur la mutualisation puisque cette CUFPA concerne l'ensemble de l'UFR.

**Unanimité (36 pour)**

## 5.3 Concours « Faites de la Science » : autorisation de recette

- Le concours a lieu de 1<sup>er</sup> avril. L'association « France Chimie Bourgogne Franche Comté propose le versement d'une subvention de 300 €

**Unanimité (36 pour)**

## 5.4 Mise à jour des tarifs des lames minces

**Unanimité (36 pour)**

## 6) Questions ressources humaines

- *Compte rendu de la commission de la recherche du 16.03.2026 et de la commission de l'enseignement du 10.03.2026 et du 16.03.2026*

- **Recrutement 2026 d'ATER et de doctorants contractuels**

### 1) ATER

Après présentation des propositions de la commission de l'enseignement, Mme RIEU exprime sa surprise que les postes vacants ou susceptibles de l'être ne soient pas classés en tête mais après des supports UBE. Sa crainte est que cela laisse entendre que le poste de PR en microbiologie n'est pas prioritaire. Le fait de ne pas le classer en priorité pour les ATER sous-entend que la publication PR en 2027 n'est pas prioritaire pour l'UFR. Les responsables des commissions recherche et enseignement de l'UFR expliquent que la date de départ en retraite de Jean Guzzo n'étant pas précisément connue (entre Novembre 2026 et Février 2027) cela rend difficile de prioriser la demande d'ATER correspondante. Ils ajoutent qu'il faut découpler les demandes d'ATER des demandes de mise au concours des postes.

M.ROLLIN dit que la gouvernance met des ATER sur les postes vacants.

Le directeur d'UFR explique que depuis le système LAS PASS mis en place, l'UFR disposait de 2,5 ATER dits LAS. Le nombre de demandes d'ATER LAS étant inférieur aux années précédentes, M. COLLIN précise que l'absence de demande en 35-36 s'explique par la publication de 3 postes de MCF en 2026. Le champ disciplinaire préfère attendre de voir les besoins au regard de la nouvelle offre.

M.PELLENARD ajoute que cela ne signifie pas qu'aucun ne sera demandé en 2027.

Un des ATER LAS 67 demandé est apparu lors de la réunion de la commission de la pédagogie. Il n'avait pas été demandé avant (en plus des autres 67) car il semblait nécessaire d'en flécher un en 65. Cette demande d'ATER supplémentaire en 67 risquant d'être confrontée à un problème de vivier, le directeur suggère de plutôt formuler en 67/68.

Le directeur d'UFR rappelle que les ATER ne sont pas discutés lors du DOM, mais arbitrés avant.

Mme GAETAN demande s'il y a des laboratoires de rattachement pour leur recherche.

Le classement ci-dessous est soumis au vote :

Classement/ Priorité UFR	Section ONU	Type de support (utiliser titre dévouante)	Si poste vacant ou susceptible de l'être, n° du poste ou nom du dernier occupant	Durée (S1, S2 ou S1+S2)	Observations (département d'affectation, PASS/LAS, précision sur le poste...)
1	67	POSTE VACANT	M. F. CEZILLY, PR	S1+S2	Poste budgétaire disponible rentrée 2026. Ecologie, Evolution, Biostatistiques. Rattachement laboratoire Biogéosciences.
2	65	POSTE VACANT	Mme F. BABA-Aissa Fawzia, MCF	S1+S2	Poste budgétaire disponible rentrée 2026 suite départ en retraite. Biologie cellulaire (génétique). Rattachement laboratoire CSGA.
3	65/66	POSTE VACANT	Mr F. BOUSQUET 50% + 1/2 ATER USE	S1+S2	1/2 support USE disponible rentrée 2026 suite mi-temps F. BOUSQUET + 1/2 support ATER LAS. Biologie Cellulaire et génétique. Physiologie animale. Laboratoires CSGA et CTM.
4	67	SUPPORT ATER UB		S1+S2	Sur support ATER LAS. Biostatistiques, Ecologie. Rattachement laboratoire Agroécologie ou Biogéosciences.
5	67/68	SUPPORT ATER UB		S1+S2	Sur support ATER LAS. Biostatistiques, Ecologie, Evolution et Biologie animale. Rattachement laboratoire Agroécologie, ou Biogéosciences et CSGA.
6	65	POSTE SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT	Mr J. GUZZO, PR	S1+S2	Susceptible d'être vacant suite départ retraite. Laboratoire PAM.
7	67	SUPPORT ATER UB	Mr L. BOLLACHE, PR	S1+S2	Au motif de décharge d'enseignement pour la mission réalisée au titre de l'établissement dans le cadre de la politique ODRSE. Diversité et systématique végétale. Rattachement laboratoire Biogéosciences ou Agroécologie.
8	64	POSTE SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT	MCF recruté sur RE M. CHERKADOU-MALKI	S1+S2	Susceptible d'être vacant si recrutement d'un MCF USE sur le poste de PR ouvert au concours suite au départ à la retraite de M. Cherkadou-Malki. Biochimie, Entomologie, Biologie moléculaire. Rattachement CSGA.

### Unanimité (36 pour)

#### 2) Doctorants contractuels

M.COLLIN présente les 15 demandes des champs disciplinaires, en précisant que l'UFR obtient généralement ce qu'elle demande : 35/36 : 2, 65 : 1, 66A : 4, 66V : 1, 67 : 4, 68 : 2 et 69 : 1

Il propose le classement ci-dessous :

PRIORITE DU CHAMPS DISCIPLINAIRE	Section CNU	Discipline	Diplôme	UE	Intitulé enseignement	Heures TP	Heures TD	TOTAL	SEMESTRE	Classement conseil d'UFR du 24/03/2026	
1	67	ANALYSE DE DONNÉES, ECOLOGIE	L1SV	DRV-201	Diversité du règne végétal	20		64	51	1	
			L1SV	STAT-201	Botaniques 1		24		52		
			L2SV	STAT-302	Botaniques 2		2		51		
1	66A	PHYSIOLOGIE ANIMALE	Licence SV	PA-201	COPME401		30	64	52	2	
			Licence SV	PA-303	PhyCA11		34		53		
1	68	BIOLOGE VÉGÉTALE	L1SV	DRV-201	Diversité du règne végétal	64		64	54	3	
1	36	SCIENCES TERRE	L1SVTE	TE-101	Planète, Terre, Environnement et Ressources		56	64	51	4	
				PLT-01	Pratique de Laboratoire et de Terrain	8	57				
1	69	NEUROSCIENCE	Licence L2 SV	NEU-101	Introduction aux Neurosciences	32		64	53	5	
				NEU-202	Neuroanatomie fonctionnelle	32			54		
1	66V	BIOLOGE VÉGÉTALE (anatomie, développement, adaptation)	L1	AFV	Anatomie Fonctionnelle des Plantes	24		64	52	6	
				L2	DEV101	Développement végétal	30				53
				L2	DEV202	Développement végétal	30				54
				M	PM	Innovation plants-Microorganisme	20				52
1	65	BIOLOGE DU DÉVELOPPEMENT	Licence	DEV 101	Embryogénèse (partie animale)	40		64	53	7	
				DEV 102	Organogénèse (partie animale)	24			54		
2	67	ANALYSE DE DONNÉES, BIOLOGE ÉVOLUTIF	L1SV	STAT-201	Biostatistiques 1		24	64	52	8	
				L1SV	BEE-201	Evolution			40		52
2	66A	PHYSIOLOGIE ANIMALE	Licence SV	PA-304	COPME402		64	64	53	9	
2	68	BIOLOGE VÉGÉTALE	L1SV	DRV-201	Diversité du règne végétal		64	64	52	10	
				TE-101	Planète, Terre, Environnement et Ressources		56		51		
				PLT-101	Pratique de Laboratoire et de Terrain	8	57				
3	67	ANALYSE DE DONNÉES, COMPORTEMENT ANIMAL	L2SV	BEE-102	Botaniques	10		64	53	12	
				BEE-105	Comportement animal	10	4		53		
				BEE-307	Ecologie Comportementale	10	4		54		
				M2BEEBCA	Journal Club		2		53		
3	66A	PHYSIOLOGIE ANIMALE	Licence SV	PA-207	PhyCA12	34		64	54	13	
				PA-205	Phy1	30			54		
4	67	ANALYSE DE DONNÉES, COMPORTEMENT ANIMAL	L2SV	BEE-102	Botaniques	27	3	64	53	14	
				BEE-105	Comportement animal	9			53		
				BEE-113E	Botaniques 3	20			55		
				M2BEEBCA	Journal Club		5		53		
4	66A	PHYSIOLOGIE ANIMALE	Licence SV	PA-205	Phy1	34		64	54	15	
				PA-208	PhySENS	30			54		

### Unanimité (36 pour)

- **Campagne d'emploi pour 2027 (enseignants-chercheurs et BIATSS) : utilisation des emplois vacants et demandes de créations d'emplois**

#### 1) Enseignants-chercheurs et enseignants : Emplois vacants ou susceptibles de l'être

M.COLLIN souligne qu'un redéploiement est proposé de la 68 ème vers la 65 ème (MCF de Mme Baba Aissa).

Le directeur d'UFR annonce que, dans les années prochaines, il va y avoir plusieurs départs d'enseignants-chercheurs non affectés dans un laboratoire de l'UFR. Un travail prospectif sera à faire prochainement au niveau des commissions recherche et enseignement sur les besoins des différentes disciplines.

Mme RIEU observe que la section 65 regroupe plusieurs disciplines : immunologie, génétique, biologie du développement, microbiologie, biologie cellulaire. Il serait important que ceux et celles qui enseignent en 65 soient rattachés à cette section CNU, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il faut également qu'il y ait adéquation entre recherche et enseignement.

M.ALVES mentionne que les choses ont évolué, depuis l'intégration au CSGA.

M. POINSSOT demande si un poste en moins en 68 peut avoir des conséquences sur les enseignements relevant de cette section.

M. ALVES répond qu'il y a encore 4 postes en 68<sup>ème</sup> et que les enseignants-chercheurs correspondant font au moins en partie leurs enseignements dans les domaines de la 65.

M. COLLIN précise que les deux commissions (recherche et enseignement) étaient d'accord sur le classement. Le seul poste vacant au moment des discussions a été classé en 1.

Pour le directeur d'UFR, ce serait un signal fort de mettre les PR en 1<sup>er</sup>, au moins le poste de Jean Guzzo, l'autre pouvant apparaître plus loin.

Mme RIEU partage ce point de vue, ce serait important pour la recherche. Il est important de soutenir les postes de PR. Le classement des commissions est soumis au vote :

Laboratoire	Dernier occupant	Emploi demandé	CNU	Date de vacance	Profil de publication	Conseil UFR
Agroécologie	M. BONNEAU	MCF	66V	01/09/2027	Physiologie Végétale, étude des interactions plantes-microorganismes	1
PAM	M. GUZZO	PR	65	01/12/2026	Microbiologie cellulaire	2
CSGA	Mme BABA-AÏSSA	MCF	65	01/09/2026	Biologie cellulaire/génétique	3
CTM	Mme SALVADORI	MCF	65	01/09/2027	Immunologie	4
CSGA	Lauréat concours PR 64	MCF	64	01/09/2026	Biochimie, neurobiologie moléculaire et cellulaire	5
Biogéosciences	M. CEZILLY	PR	67	01/01/2024	Écologie et biologie évolutives	6
CTM	Mme LAURENS-CALIN	MCF	65	01/09/2027 (à confirmer)	Immunologie	7

25 pour, 8 abstentions, 1 contre

## 2) Enseignants-chercheurs et enseignants : demande de créations d'emplois

4 demandes de création sont présentées pour 2027. Le classement des deux commissions diffère, celui de la commission de l'enseignement est proposé : physio A en 3 et paléontologie en 4.

Laboratoire	Emploi demandé	CNU	Date de vacance	Profil de publication	Conseil UFR
Biogéosciences	MCF	67	01/09/2027	Approche phénotypique de la biodiversité	1
Biogéosciences	MCF	67	01/09/2027	Dynamique écologique et évolutive des interactions biotiques dans le contexte des changements globaux	2
CTM	MCF	66A	01/09/2027	Physiologie animale	3
Biogéosciences	MCF	36	01/09/2027	Paléontologie évolutive - Paléoécologie	4

Unanimité (34 pour)

### 3) Enseignants-chercheurs et enseignants : Concours 46-3

Une demande sur section prioritaire peut être faite pour 2027. Les calculs de la direction font apparaître deux sections prioritaires : la 69 (1 promouvable) et la 64 ( 5 promouvables, dans 2 laboratoires : Agroécologie et CSGA). La 64 présente donc un vivier plus important et serait logiquement prioritaire. Le laboratoire CSGA ayant un poste de PR ouvert en 2026 en 64, il est retenu d'affecter le 46.3 au laboratoire Agroécologie où le dernier recrutement PR (en 66 V) remonte à 2019

Laboratoire	Emploi demandé	CNU	Date de publication	Profil de publication	Conseil UFR
Agroécologie	PR	64	01/09/2027	Concours PR 46-3	1

32 pour, 1 abstention

### 4) Personnels BIATSS : Emplois vacants ou susceptibles de l'être et CDD/CDI

M.CAREME intervient quant au départ de Mme Clerget. Comment le ou la remplaçant.e sera-t-il choisi ?

Mme CLERGET répond que le poste est publié au mouvement intra académique des attachés. Les candidatures sont déposées en ce moment. Si une personne est recrutée, elle arrivera au 1<sup>er</sup> septembre.

4 demandes de mise au concours en 2027 Le classement suivant est proposé :

Laboratoire	Dernier occupant	Poste	BAP	Emploi type	Date de vacance	Concours	Conseil UFR
CSGA	M. NURY	TECH	A	Technicien biologiste (Recherche 70%, Enseignement 30%)	01/10/2021	Interne	1
UFR	Mme BOLLENOT	ADJAENES		Adjoint administratif	01/09/2021	Interne	2
50% UFR 50% Zootechnie	Mme LOPEZ	TECH	A	Zoottechnicien	01/09/2025	Externe	3
UFR	M. DROUOT	ATRF	G	Logistique	01/09/2025	Interne	4

Unanimité (34 pour)

### 5) Création BIATSS

4 demandes de création en 2027. Le directeur présente la proposition ci-dessous, étant précisé que le poste n° 1 n'a pas été examiné par la commission de l'enseignement car il ne concerne que la recherche, et que le poste n° 2 n'a été classé par aucune des deux commissions puisque c'est un poste logistique :

Laboratoire	Poste	BAP	Emploi type	Conseil UFR
Agroécologie et Biogéosciences	TECH	J	Gestion financière et comptable (50% Agroécologie et 50% Biogéosciences)	1
UFR	TECH	G	Logistique G4B28	2
Agroécologie	TECH	A	Technicien en expérimentation et production végétales (80% recherche et 20% enseignement)	3
Biogéosciences	TECH	B	Technicien en caractérisation des matériaux (60% recherche, 20% enseignement, 20% collections)	4

Unanimité (34 pour)

## 7) Questions pédagogiques

- Positionnement de l'UFR relativement au nouveau Master enseignement et éducation (M2E)

Le directeur explique le contexte et la problématique :

Normalement, c'est une co-construction entre l'INSPE et les composantes.

Les heures en théorie à assurer par l'INSPE et les UFR se réduisent dans la mesure où la proportion d'interventions devant être faites par des professionnels est de 50%. Cela peut donc générer une contrainte côté INSPE, voire UFR.

Il y a eu très peu de dialogues et de réunions de construction INSPE/UFR SVTE. L'UBE a nommé un médiateur chargé de gérer les contacts entre le représentant de l'équipe SVTE et la représentante de l'INSPE.

Dans le master MEEF actuel, l'UFR assume plus de 200 heures et la co-responsabilité. Pour le M2E ce serait 50/60h de disciplinaire couvertes par l'UFR, avec responsabilité pleine de l'INSPE. Deux derniers documents ont été envoyés au médiateur : l'un sur les personnes pouvant intégrer l'équipe pédagogique, et leurs compétences, et l'autre reprenant une analyse détaillée de la proposition de l'INSPE. Ce deuxième document débouche sur une contre-proposition de l'UFR (incluant d'autres formats pédagogiques et des sorties terrain par exemple).

Mme BOISSON remercie très sincèrement l'UFR pour l'énergie déployée dans cet échange très compliqué avec l'INSPE. Elle participe à la médiation en tant que représente du recteur, le dialogue est difficile. Elle soutient la participation conséquente de l'UFR SVTE, y compris l'organisation de stages terrain mais il y a de grandes chances que ce ne soit pas adopté. Si les propositions de l'UFR ne sont pas acceptées par l'INSPE, deux choix existent : accepter de s'associer à une formation sur la qualité de laquelle il y aura des doutes, ou bien refuser une participation dégradée. L'INSPE dit que 5 parcours sont uniquement déployés par lui et que la formation n'est pas de moins bonne qualité sans les UFR.

M. RIALLAND fait remarquer que les attendus ne correspondent pas aux attentes du ministère, ce qui est problématique.

Le directeur d'UFR explique que la gouvernance de l'UBE a été alertée dès novembre sur les difficultés de co-construction à attendre. La réponse a été l'organisation d'une grande réunion posant un calendrier des étapes pour toutes les formations M2E, puis la mise en place d'une médiation. L'avis des principaux animateurs et intervenants de l'équipe pédagogique côté SVTE (MM. FARA et LECOMTE) est qu'il serait préférable de ne pas participer à une formation fortement dégradée.

M. POINSSOT demande s'il y a des contraintes associées au plan administratif.

Le directeur d'UFR répond que non, tout serait géré par l'INSPE.

M.GRENIER souhaite savoir les conséquences de notre décision : ce master existera t'il ou pas s'il est géré exclusivement par l'INSPE ?

Le directeur d'UFR répond qu'il existera, sauf s'il est évalué défavorablement par le ministère, auquel cas, l'INSPE devra revoir sa copie pour que le master puisse être proposé à Dijon.

M.PELLENARD a le sentiment que la médiation a été un échec ; quel est le degré de discussion du rectorat avec l'établissement ?

Mme BOISSON précise que Mme la rectrice est informée et a compris que dans la mesure où une rémunération sera versée aux étudiants, le rectorat était impliqué. Elle aurait contacté la directrice de l'INSPE qui aurait dit que le taux d'intervention était uniforme pour toutes les composantes associées à un M2E.

Pour M. PELLENARD, cela interroge sur la capacité de l'enseignant à enseigner en classe des choses qu'il ne maîtrise pas.

Mme BOISSON mentionne des arguments entendus : le concours est en L3, ils auront les connaissances scientifiques et ensuite ils seront formés en didactique.

M.PELLENARD comprend l'argument de l'UFR de ne pas accompagner mais craint un impact sur les étudiants, qui risquent de se détourner des formations à Dijon dès la licence, si la qualité du master dijonnais est discutée.

M.ALVES rappelle que le nombre d'étudiants en licence a déjà baissé.

M.COLLIN rejoint l'avis de MM. Lecomte et Fara. Participer c'est cautionner, avec une équipe à l'INSPE avec qui l'entente sera difficile.

M.RIALLAND indique que ce qui est prévu c'est qu'après la licence, ils se répartissent dans différentes académies donc il n'y aura pas vraiment d'impact selon lui.

M.GRENIER demande si l'on continue d'argumenter auprès de l'INSPE ou si l'on accepte.

Le directeur d'UFR répond que c'est justement sur ce point qu'il faut définir une position. Il pose la question suivante : Si la proposition de l'UFR SVTE auprès de l'INSPE reste sans suite et que le nombre d'heures confiées à l'UFR reste inférieur à une part substantielle (par exemple, environ 140 heures) de la demande de l'UFR, l'équipe SVTE préfère-t-elle se retirer de la formation M2E ?

M.RIALLAND ajoute qu'il n'y a pas que les heures, il y a également la construction.

- Choix du conseil d'UFR : retrait de la formation de la part de l'UFR SVTE si la réponse est inférieure à une part substantielle de la demande de l'UFR.

**26 pour, 6 abstentions**

- **Appel à projets « sorties pédagogiques »**

M.COLLIN propose :

- Financement de 100 % de la sortie si montant inférieur à 400 € et sortie concerne le département licence
- Financement des autres sorties à hauteur de 67 % si la licence ME ne demande rien en 2026 et à hauteur de 54% si le camp est organisé en septembre 2026

M.COLLIN ajoute qu'il faudra à l'avenir demander la remontée de toutes les demandes pour disposer d'un inventaire exhaustif et réfléchir au financement pour les formations qui ont des ressources de FC.

**Unanimité (30 pour)**

- **Convention CPGE**

Cette convention à l'échelle de l'établissement peut être adaptée par les composantes. Des adaptations ont été discutées et doivent être formulées. Après des discussions, notamment sur la possibilité pour ces étudiants d'effectuer un stage couvert par l'UFR alors qu'ils n'y sont pas présents physiquement, des choses restent à clarifier, et ce point est reporté au prochain conseil

8) **Questions diverses**

La procédure de tri serait à rappeler à l'entreprise car le contenu des poubelles (notamment de tri) n'est visiblement pas bien géré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h10.

Dijon, le 19 mai 2026

Le Directeur d'UFR



Bruno FAIVRE